

RAPPORT ANNUEL DES ACTIVITÉS 2019



CONSEIL DE QUARTIER

MAIZERETS



PRÉSENTÉ À L'OCCASION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

LE 13 OCTOBRE 2020

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	3
REMARQUES PRÉALABLES	3
INTRODUCTION	4
MISSION ET MANDAT DU CONSEIL DE QUARTIER	5
1. RAYONNEMENT ET ANIMATION DU QUARTIER	6
1.1 Première édition de la fête de quartier Maizerêve	6
1.2 Noyau villageois	8
1.3 Communications et présence sur internet	9
2. ENVIRONNEMENT ET QUALITÉ DE VIE	10
2.1 Comité Triparti AIM	10
2.2 Comité vigilance de l'incinérateur et du PMO du PMGMR	11
2.3 Comité cohabitation port communauté (CCPC)	16
2.4 Comité conseil « Mon environnement ma santé »	16
3. TRANSFORMATION DU QUARTIER	17
3.1 Nouveau complexe hospitalier	17
3.2 Enjeux de transport actif dans le quartier	19
4. VIE DÉMOCRATIQUE	20
4.1 Composition du conseil d'administration	20
4.2. Participation à des comités	20
4.3 Consultations publiques	21
5. ÉTATS FINANCIERS	22
5.1 L'état des revenus et des dépenses pour 2019 et le bilan de fin d'année	22

REMERCIEMENTS

Le Conseil de quartier de Maizerets remercie :

- toutes les personnes qui ont contribué à la conception et à la rédaction du Rapport annuel 2019;
- l'Arrondissement de La Cité-Limoilou de la Ville de Québec, notamment pour son soutien à son fonctionnement et à la réalisation de ses projets;
- Monsieur Daniel Leclerc, conseiller en consultation publique de la Ville de Québec, pour son appui aux travaux du Conseil du quartier;
- les citoyen-ne-s qui participent aux assemblées publiques du Conseil.

REMARQUES PRÉALABLES

- Le nom de membres du Conseil d'administration apparaît au début de certains textes, ceux-ci sont responsables de ces textes;
- Sauf indication contraire, les photos appartiennent au Conseil de quartier de Maizerets;
- Le présent document contient des hyperliens pour accéder directement aux documents mentionnés.

INTRODUCTION

Le rapport annuel représente un moyen de rendre des comptes aux citoyens du quartier de Maizerets et d'informer les élu(e)s et l'administration de l'Arrondissement La Cité-Limoilou et de la Ville de Québec des actions et réalisations du Conseil de quartier.

Encore tout au long de l'année 2019, les membres du conseil de quartier ont été à l'écoute des citoyen-ne-s du quartier et ont œuvré afin de rendre notre quartier plus sécuritaire et plus attrayant pour toutes et tous.

Les membres du conseil ont été actifs sur différents comités de consultation (comité AIM, comité de vigilance de l'incinérateur, comité de cohabitation port-communauté, comité ma ville ma santé, table de concertation vélo, comité de voisinage du nouveau centre hospitalier, etc.) afin de faire entendre la voix et les préoccupations des citoyen-ne-s du quartier.

Le quartier Maizerets vit beaucoup de changements; le déménagement et l'installation du Centre Monseigneur Marcoux dans de nouveaux locaux, la construction d'un méga-hôpital autour de l'Enfant Jésus, venue du siège social de la CNESST et des travaux d'infrastructures qui débutent dans l'écoquartier d'Estimauville.

Le conseil de quartier travaille depuis des années pour mettre en place un cœur villageois avec la place éphémère Maizerets et une fête de quartier qui nous rassemble. Nous voulons démarrer cette année une tradition avec « Maizereve », une fête de quartier à l'image de notre quartier, mise en place par une collaboration avec les organismes du quartier.

L'environnement reste une préoccupation centrale pour le conseil, que ce soit en regard de la coexistence avec les industries du quartier, le port, la future usine de biométhanisation, et l'incinérateur qui impactent la qualité de l'air et créent d'autres nuisances. Comme vous le verrez dans ce rapport, des membres du conseil y consacrent beaucoup d'énergie et nous allons continuer à travailler pour qu'un jour Maizerets devienne dans son ensemble un écoquartier.

Enfin, merci aux citoyennes et citoyens qui participent aux assemblées publiques du conseil. C'est grâce à vos projets et à votre intérêt pour le quartier qu'il fait davantage bon vivre dans Maizerets!

Martial Van Neste

Président du conseil de Quartier

MISSION ET MANDAT DU CONSEIL DE QUARTIER

Le Conseil de quartier est un interlocuteur privilégié de la Ville. Il a pour mission de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins à l'égard de questions qui concernent leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, à l'aménagement des propriétés municipales, à la vie communautaire et à la sécurité publique.

Le Conseil de quartier réalise son mandat dans un esprit de collaboration avec la Ville de Québec. Il peut ainsi :

- émettre des recommandations sur:
 - tout projet de modification au règlement d'urbanisme que le Conseil d'arrondissement lui soumet
 - tout autre projet qui lui est soumis par une instance décisionnelle de la Ville.

- tenir des séances de consultation publique sur une question pour laquelle son opinion a été demandée par une instance décisionnelle de la Ville, tels le Conseil municipal ou le Conseil d'arrondissement;

- de sa propre initiative, transmettre au Conseil municipal ou au Conseil d'arrondissement son avis sur tout autre sujet concernant le quartier;

- en collaboration avec les représentants de la Ville et les acteurs du milieu, ainsi qu'en accord avec les orientations et les outils de planification de la Ville, bonifier l'offre de services, la planification ou la mise en œuvre d'un projet municipal touchant le quartier;

- en fonction de la réglementation municipale, de sa propre initiative et dans la mesure des ressources qui lui sont allouées, tenir une consultation publique pour un projet de construction, d'aménagement ou de rénovation d'une propriété municipale située sur son territoire, incluant un parc ou un équipement culturel ou de loisirs qui relèvent du Conseil municipal ou du Conseil d'arrondissement.

1. RAYONNEMENT ET ANIMATION DU QUARTIER

1.1 Première édition de la fête de quartier Maizerêve

Andrée-Anne Verret | Vice-présidente

Le Conseil de quartier rêvait depuis longtemps d'une fête de quartier inclusive et originale, organisée en collaboration avec les principaux acteurs communautaires du quartier. Ce fut chose faite le 18 août 2019, lors de la première édition de Maizerêve, réalisée grâce à un partenariat avec l'Évasion St-Pie X, Limoilou en vrac, Le Centre Mgr Marcoux, le CIUSSSCN, la Société du Domaine Maizerets ainsi que l'apport essentiel des résidents du quartier.

Ce fut une expérience très enrichissante pour le Conseil de quartier, qui a assuré un leadership dans la réalisation de cette fête. Dans les points forts; le nombre de partenaires impliqués, l'apport des organismes du milieu et leur appui tout au long de la démarche. La fête fut ainsi pensée par et pour les résidents, dans un souci de répondre aux besoins de leur milieu.

Représentativité de la composition du quartier

La provenance des participants et la couleur de la programmation avait pour but d'inciter tous les résidents à y participer et qu'ils y soient bien représentés, peu importe leur âge, leur culture ou leur niveau de richesse. Ce fut notamment une grande fierté d'avoir pu compter sur la participation de l'Évasion St Pie X, qui a su mobiliser les jeunes provenant de leurs habitations, et qui nous a offert un spectacle musical remarqué.

Place Maizerets

Bien que la fête se déroulait en 3 lieux; Centre Mgr Marcoux, Place Maizerets et Domaine Maizerets, et que les trois ont offert une programmation complémentaire en fonction de leur force et intérêt, il était primordial pour le Conseil de quartier de mettre en valeur Place Maizerets, située au carrefour de la 18e rue et du chemin de la Canardière. Cette place publique a vu le jour il y a quelques années grâce à l'initiative du conseil qui tient à ce qu'elle soit vivante et attrayante pour créer un fort noyau villageois au centre du quartier. Ce dernier a besoin de ce point de rassemblement agréable à fréquenter, bien ancré et situé à proximité des artères commerciales. Place Maizerets a donc offert en après-midi une programmation familiale, mais aussi musicale, grâce à des prestations qui ont interpellé différentes clientèles.

Programmation

La météo pluvieuse prévue la journée de la fête nous a forcé à la reporter au lendemain, ce qui causa quelques changements à la programmation, certains artistes ou partenaires n'étant pas disponibles le dimanche.

Malgré cela, la fête a débuté par une invitation faite aux jeunes familles d'aller bouger au nouveau Centre Mgr Marcoux. Il s'agissait d'une occasion parfaite de faire connaître leurs nouvelles installations et leur offre d'activités jeunesse.

Le tout s'est ensuite déplacé vers Place Maizerets pour un après-midi musical, agrémenté d'animation pour enfants et de quelques kiosques alimentaires tenus par des résidents du quartier. Les ados du SPOT St-Pie (Appartements St-Pie X) ont présenté une création originale de musique rap. Pour faire bouger la foule, une chorégraphie de djamboula, sous la direction de Dominique Kadia, a su entraîner grands et petits et l'artiste Lucie Marotte était de la partie pour un spectacle de musique country.

En soirée, la population était invitée à venir casser la croûte lors d'un bbq communautaire au Domaine Maizerets, suivie d'un spectacle de la troupe de cirque Flip Fabrique qui a offert sa dernière représentation du spectacle, Attrape-moi.

Au total, nous estimons l'achalandage de la journée à plus de 1 000 personnes.

Promotion et image distinctive

Le Conseil a sollicité l'aide de la population pour trouver un nom accrocheur et évocateur pour la fête. C'est Maizerêve qui s'est avéré un coup de cœur pour plusieurs. Ce nom évoque toutes les ambitions et les rêves que portent le Conseil, les partenaires et les résidents pour l'avenir de leur quartier et se décline bien dans différentes situations.

En termes de promotion, nous avons pu compter sur la force du réseau de chacun des partenaires, et sur l'utilisation d'un visuel commun, créé sur mesure pour l'événement.



Concertation citoyenne

Le Conseil souhaitait faire de cet événement une occasion de rencontre et d'échange avec des citoyens. Ceux-ci ont bien répondu à l'appel et ont aidé à mettre sur pied l'événement.

Ce fut également l'occasion pour le Conseil de tenir un kiosque à Place Maizerets afin de consulter la population à propos de leurs préoccupations, sous le thème du rêve. Nous avons ainsi récolté plusieurs commentaires et souhaits des résidents pour leur quartier, ce qui a ensuite nourri nos réflexions.

Bilan

Le Conseil, ainsi que ses partenaires, furent très satisfaits de cette première édition tenue en 2019. L'équipe a d'ailleurs travaillé d'arrache-pied pour tenir une 2e édition en 2020, qui a malheureusement dû être abandonnée en raison de la pandémie. Les partenaires étaient déjà en action lorsque la situation s'est présentée et avaient tenu des rencontres de planification entre janvier et mars 2020 pour mettre sur pied une seconde édition encore plus cohérente et diversifiée en termes de programmation.

Ce n'est que partie remise pour 2021, avec plusieurs nouveautés qui s'annoncent hautes en couleur. C'est un rendez-vous!

Remerciements

Le Conseil tient à remercier chaleureusement ses partenaires grâce à qui l'événement a été rendu possible. Nos partenaires communautaires qui ont bonifié la programmation ; Centre Mgr Marcoux, le CIUSSSCN, L'Évasion St-Pie X et la Société du Domaine Maizerets. Limoilou en vrac pour ses idées et sa prise en charge logistique. Nos partenaires financiers; la Ville de Québec, La Caisse Desjardins de Limoilou, M. Sol Zanetti député de Jean-Lesage. Les membres du conseil de quartier qui se sont impliqués personnellement ainsi que tous les résidents qui ont contribué à la réflexion et le mise sur pied de la fête.

1.2 Noyau villageois

Depuis plusieurs années, les membres du Conseil de quartier ont à cœur de créer et promouvoir un lieu de rassemblement dynamique propre au quartier, un espace qui favorise les relations et la mixité sociale ainsi que le développement du sentiment d'appartenance au quartier. C'est avec ce désir qu'est née l'idée d'un noyau villageois dans le quartier, un espace public central et convivial aux résidents et visiteurs du quartier. Cette idée s'est concrétisée avec l'établissement de la place éphémère devant l'église St-Pascal. C'est le centre Monseigneur Marcoux qui en a assuré l'animation pendant deux étés, offrant aux citoyens un

piano, des spectacles, des cours et des événements de toutes sortes. Or avec le déménagement annoncé en 2019 du centre Monseigneur Marcoux, les membres du Conseil de quartier se préoccupaient de l'avenir de ce noyau villageois et c'est pour cette raison que dès janvier, de façon proactive, les membres ont passé une résolution afin de faire valoir à la Ville leurs attentes à l'égard de tout développement



urbanistique propre à ce quadrilatère.

Le Conseil de quartier Maizerets souhaite qu'un tel lieu soit implanté de façon pérenne, que les arbres soient maintenus et d'autres, ajoutés, que l'usage communautaire soit maintenu, que les citoyens soient consultés avant le dépôt d'un projet de modification de zonage et que tout nouveau projet d'habitations dans ce secteur ait une part significative de logements sociaux prioritairement dédiés à des familles. ¹



1.3 Communications et présence sur internet Andrée-Anne Verret | Vice-présidente

Le Conseil a été principalement présent par les médias sociaux, par le biais de sa page Facebook, suivie par plus de 625 personnes, en hausse de près de 200 personnes par rapport à l'an dernier. Elle y publie ses événements et ceux de la Ville et les informations pertinentes pour les résidents du quartier.

Plusieurs résidents communiquent maintenant avec nous par le biais de notre boîte de messagerie Messenger, à laquelle nous nous efforçons de répondre le plus rapidement possible.

¹ Les deux photos proviennent du site Mon Limoilou <http://monlimoilou.com/activites-evenements/vrac/place-maizerets/>

Le conseil a aussi une entente avec MonLimoilou.com pour sa présence sur leur site web par une page dédiée au Conseil de quartier et par la publication de nos événements et communiqués.

2. ENVIRONNEMENT ET QUALITÉ DE VIE

2.1 Comité Triparti AIM

Marcel Paré | administrateur

Membre délégué au Comité Triparti, dossier AIM

Le mandat délégué au représentant du conseil est « *Considérant la proposition de la Ville de Québec, qui en suivi du Plan d'intervention 2015 de l'arrondissement de la Cité-Limoilou visant à cibler et réduire les facteurs de nuisance autour de la zone industrielle de la Canardière, et plus particulièrement autour de l'usine de recyclage de métal AIM, participer et faire valoir au sein du Comité Triparti en priorité les problématiques de bruits et de poussières liées aux activités de AIM* ».

Le Comité Triparti est composé de représentants: de la compagnie AIM (3), de la Ville (3), de la compagnie Englobe (2), de citoyens (2), d'un représentant du CIUSSS de la Capitale-Nationale et d'un membre du CQ Maizerets. Tous les acteurs participant à ce processus reconnaissent les problématiques identifiées dans le rapport produit par le CQ Maizerets².

Les rencontres du Comité Triparti se sont espacées au cours de la dernière année, une seule rencontre le 30 octobre 2019 toutefois:

- AIM maintient un système de veille sociale, soit un système d'alerte auquel peuvent s'adresser les citoyens. Par ce moyen, la compagnie vise à faciliter le signalement des dysfonctionnements dans les opérations de la compagnie;

² Rapport sur une consultation citoyenne auprès de résidents du voisinage de l'usine de recyclage de métal AIM, Préparé par le Comité Dossier AIM du Conseil de quartier de Maizerets, Dixième séance ordinaire du Conseil de quartier de Maizerets, 13 décembre,

- AIM a mis en place un programme d'échantillonnage de poussière et prévoit une campagne d'évaluation de son plan de contrôle de poussières émises, au printemps 2020
- AIM a effectué ou prévoit la mise en place d'autres mesures : gicleur, clôture pour rabat-poussières, imperméabilisation d'une surface en terre battue, embellissement du site et plantation d'arbres.

Le représentant du CQ est intervenu à de multiples occasions sur la problématique des poussières émises. Cette problématique majeure a été nommée dans le rapport produit et adopté le 13 décembre 2016 par le CQ. Notre position demeure ferme, celles-ci doivent être identifiées et quantifiées. Il faut que ces émissions de bruits et de poussières qui se diffusent dans un quartier résidentiel soient sécurisées.

2.2 Comité vigilance de l'incinérateur et du PMO du PMGMR

Marcel Paré | administrateur

Membre délégué au CVI devenu le comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles (CVGMR)

Fondé le 7 février 2005, par une résolution du conseil de la Ville de Québec, le Comité de vigilance de l'incinérateur de la Ville de Québec a pour mandat, tel qu'il apparaît au sommaire décisionnel A2QM2017-001 de : 1. Assurer la vigie des émissions atmosphériques, du bon fonctionnement de l'incinérateur et le suivi des plans de mise en œuvre de l'agglomération de Québec du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles; 2. Faire des recommandations à l'exploitant concernant l'élaboration et la réalisation de mesures propres à améliorer le fonctionnement de l'équipement d'incinération, soit atténuer ou supprimer les impacts de l'incinérateur sur le voisinage; 3. Faire des recommandations à la Ville concernant l'élaboration et la mise en œuvre du plan de mise en œuvre de l'agglomération de Québec du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles de la Communauté métropolitaine de Québec ; 4. Donner à des représentants du voisinage et à des organismes les moyens concrets de s'informer sur les opérations de l'équipement d'incinération et sur les projets en développement, d'évaluer les conséquences, d'en assurer le suivi et de transmettre à la population les renseignements pertinents sur la gestion des équipements; 5. Vérifier si l'exploitation s'effectue en conformité avec les normes applicables et dans le respect des exigences environnementales.

Le mandat du représentant au CVI s'appuie sur les principes et les moyens de précaution énoncés dans la Déclaration citoyenne de Maizerets sur la santé, de la protection de la

sécurité, de l'intégrité et de la qualité de vie des personnes face à leur environnement, déclaration débattue en assemblée générale 2014, et votée résolution 15-05-25; https://www.ville.quebec.qc.ca/docs/pv/conseils_quartier/limoilou/maizerets/maizerets_15051_21900.pdf Il s'appuie aussi sur la considération des risques potentiels reconnus pour la santé des résidents suite à des dépassements identifiés lors de tests permettant de valider le respect des normes environnementales durant les opérations d'incinération;

Les principales interventions des représentants du CQ ainsi que des éléments d'informations plus significatives ont été extraites des comptes-rendus du CVI. Vous trouverez les comptes-rendus complets sur le site : <https://www.incinerateur.qc.ca/comptes-rendus>

- 24 janvier 2019 : La Ville annonce un appel d'offres pour installer un analyseur en continu pour le mercure. Elle informe dans un mini-rapport interne que l'impact sur l'environnement des émissions de gaz à effet de serre « de l'incinérateur est l'équivalent de 78 000 tonnes de CO₂ (bilan 2015). C'est le plus grand émetteur corporatif d'émissions provenant des activités municipales. Les trois sites d'enfouissement émettent au total 47 500 tonnes de CO₂. La meilleure solution de réduction des GES demeure de réduire la quantité de déchets incinérés (nous soulignons)». Le 6 février, consultation au centre Monseigneur-Marcoux pour le centre de biométhanisation, mais cela concerne seulement les usages prévus au règlement de zonage. Question posée par le représentant du CQ concernant l'identification et la prise de mesures des particules ultrafines et les aérosols.

- 11 février 2019 : Présentation sur l'organisation et les compétences de chaque palier pour la gestion des matières résiduelles : plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR), loi sur la qualité de l'environnement (LQE), règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles (REIMR),

Fonctionnement de l'usine de biométhanisation, présentation par Carl Desharnais: « Interdiction d'enfouir des matières résiduelles au Québec dès 2022. Tri des sacs de couleur par jet d'air. Les résidus alimentaires seront pompés sous forme liquide à partir de l'incinérateur. Digesteur, 6000 m³. 3 réservoirs, chauffés à 58 degrés pendant une heure. Abattement important des pathogènes augmente la valeur pour l'utilisation en agriculture. Cheminées pour traiter les odeurs. En garantie du bon fonctionnement, la torchère ne devra pas être allumée plus que 10% du temps. Coûts : Vision de la ville d'être à coût nul. Selon les coûts économisés par rapport à l'incinération. Les coûts de gestion à la tonne seront rendus publics (inférieur à 100\$ la tonne). Pour l'incinérateur, possibilité de passer de 3,2 à 2,5 fours en fonction en moyenne. Le retrait des matières putrescibles rendra la combustion plus efficace. » « plan de contingence en cas de mal

fonctionnement du digesteur? Possibilité d'épandre les boues déshydratées et incinérations des résidus alimentaires en cas de problèmes majeurs. »

Pour l'incinérateur, les 4 injecteurs de charbon sont installés. Les brûleurs sont installés sur le four numéro 1 : résultats positifs sur le monoxyde de carbone : inférieur à 10 (norme = 57). Processus de certification des équipements et du procédé.

- 7 mars 2019 : Présentation sur MEMS par Isabelle Goupil-Sormany . Le projet Mon environnement, ma santé (MEMS) vise à comprendre comment l'environnement physique affecte la santé des citoyens de Limoilou, Vanier et de la Basse-Ville de Québec. Ultimement, le volet QAE du projet MEMS vise à créer de nouvelles connaissances permettant de déterminer quelle est la part des problèmes de santé respiratoire et cardiovasculaire des citoyens attribuable à la qualité de l'air extérieur. À partir du bilan initial de la qualité de l'air, la direction de santé publique émet déjà quelques pistes d'action préliminaires : - Favoriser les transports collectifs et actifs - Améliorer les procédés industriels - Améliorer les appareils de chauffage au bois et éventuellement les substituer par des modes de chauffage moins polluants. - Verdir les quartiers. Le docteur Sormany met l'accent sur l'importance des méthodes de contrôle des émissions qui vont de la réduction à la source, à un meilleur contrôle des procédés et des méthodes de dispersion des contaminants émis.

- 21 mars 2019 : Campagne ça va là = grand succès! 77% de la population est rejointe. - Cette campagne permet-elle de sensibiliser réellement et efficacement les gens?

Proposition de monsieur Paré de tenir les rencontres dans le quartier Maizerets.

... les règles de fonctionnement du CVI précisent que «Les réunions se tiennent sur le site de l'incinérateur dans l'arrondissement Limoilou autant que possible.» À suivre

- 29 avril 2019 : Présentation du bilan 2018 du PMO par Stephan Bugay et Mathieu Fournier : Présentent du bilan du PMO. - la biométhanisation, l'efficacité et les frais des fours de l'incinérateur, la vente de vapeur et les écocentres. - La Ville poursuit ses efforts pour le compostage communautaire et poursuit ses formations pour le compostage domestique, mais la subvention au bac de compost est terminée.

- 30 avril 2019, rencontre publique, Club Social Victoria, 170, rue du Cardinal-Maurice-Roy,

Daniel Munger présente les travaux d'amélioration de l'incinérateur depuis 2015 ainsi que les améliorations à venir. Sylvie Verreault explique le fonctionnement des échantillonnages aux cheminées et présente les résultats de ceux-ci. Stephan Bugay &

Mathieu Fournier présentent le Plan de mise en œuvre (PMO) du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) et de la vision 2028 de la Ville de Québec. Carl Desharnais présente le projet de centre de biométhanisation.

Proposition de monsieur Paré de tenir les rencontres au domaine Maizerets (suite)

Monsieur Paré rappelle que selon les règles de fonctionnement original, les rencontres du comité doivent avoir lieu sur le territoire de Limoilou. Il expose qu'il est possible d'avoir accès gratuitement à des salles ailleurs dans le secteur de l'incinérateur de la Ville de Québec. Ainsi, sa résolution propose d'évaluer la possibilité de tenir les rencontres dans un nouveau lieu en Basse-Ville comme le centre Ferland. Il s'agit d'un ancien règlement qui n'a pas été respecté par le passé. Les nouvelles règles de fonctionnement inscrites au sommaire décisionnel de 2017 ne stipulent pas de lieu pour les rencontres. Alexandre Turgeon note que le choix du lieu de rencontre doit être fait selon des critères d'écoresponsabilité, comme l'accès à de la vaisselle de location. D'autres membres notent l'enjeu d'accessibilité en transport collectif, le stationnement et les enjeux logistiques de la coordination. M. Paré maintient la proposition de sa résolution. En l'absence de membres qui appuient cette proposition, la résolution est donc rejetée.

- 4 juillet 2019, La Docteure Isabelle Goupil-Sormany de la Direction de santé publique présente le bilan du Comité intersectoriel sur la contamination environnementale dans l'arrondissement La Cité-Limoilou (CICEL) pour les années 2017-2018. Le plan d'action dont s'est doté le CICEL pour 2018-2021 est également présenté. Le Comité intersectoriel sur la contamination environnementale et la qualité de l'air dans l'arrondissement La Cité-Limoilou (CICEL) a été créée en 2013 suite à l'incidence de contamination environnementale à Limoilou. Il vise à réduire à la source les contaminants dans l'air provenant de l'arrondissement afin d'améliorer l'impact environnemental dans Limoilou et mettre en place des mesures de mitigation appropriées et réalistes.

Succès des écocentres mobiles (dont le taux de participation élevé) et des campagnes de sensibilisation concernant le tri auprès des citoyens. L'opérateur du centre de tri a également constaté une différence dans la qualité des matières recyclables.

- 30 septembre 2019, Présentation de l'évolution des émissions de GES de l'incinérateur par Dominic Aubé, Conseiller en environnement, Division du développement durable.

Présentation d'une comparaison des mesures des émissions en continu et ponctuelles de la Ville de Québec et de Consulair, Roxanne St-Laurent.

Il est décidé d'effectuer un changement de nom du comité afin de refléter l'ensemble des mandats reliés à l'incinérateur et à la gestion des matières résiduelles. Est votée à

l'unanimité la proposition suivante : Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles (CVGMR).

- 31 octobre 2019, Questions posées sur la mesure des émissions ponctuelles et continues présentées lors de la dernière rencontre par Roxanne St-Laurent, conseillère en environnement à la Ville de Québec. Des inquiétudes ont été soulevées par des citoyens concernant les mesures ponctuelles de particules. Roxanne St-Laurent revient sur la question des mesures en soulignant que ce sont deux méthodes d'échantillonnage très différentes et difficiles à comparer. Le suivi en continu est une mesure optique permettant aux opérateurs d'ajuster le procédé en temps réel et le suivi ponctuel est réalisé 2 fois par année selon une méthode de référence par Consulair, une firme accréditée par le gouvernement du Québec. Les professionnels de Consulair affirment que les mesures ponctuelles sont représentatives et ne sont pas sous-estimées. Des inquiétudes ont été aussi soulevées par les citoyens concernant le chlorobenzène. Roxanne St-Laurent mentionne que selon le document du CCME1, le contrôle du procédé d'incinération et des paramètres réglementés du REIMR2, incluant le monoxyde de carbone (CO), devrait permettre de rencontrer les valeurs attendues du CCME en chlorobenzènes. Des travaux d'amélioration du procédé d'incinération sont améliorés en continu, et ce depuis 2015. Les teneurs types du CCME sont des teneurs attendues lors d'un bon contrôle du procédé d'incinération et non des exigences réglementaires, telles que celles du REIMR. Les suivis des teneurs types de CCME seront maintenus lors des campagnes d'échantillonnage des émissions. Plusieurs membres s'interrogent aussi sur les impacts sur la santé humaine des chlorobenzènes. Mme Pereg souligne que les mesures prises aux cheminées de l'incinérateur ne peuvent pas être interprétées comme une mesure de l'exposition de la population et ne doivent pas être utilisées directement pour apprécier les risques potentiels pour la santé. D'autres méthodes sont nécessaires pour procéder à une telle analyse. Elle commente brièvement les documents fournis concernant les chlorobenzènes mentionnant que plusieurs éléments nécessitent d'être contextualisés. Elle mentionne aussi qu'il est souhaitable de réduire l'introduction de chlorobenzènes dans l'environnement, au même titre que les autres composés organochlorés et que des efforts mondiaux sont d'ailleurs faits en ce sens. Enfin, des explications plus précises pourraient éventuellement être apportées concernant les chlorobenzènes selon les besoins exprimés par le CVGMR.

- 28 novembre 2019, Présentation du mandat Économie circulaire avec la Ville et lien avec le PMO « Implantation de bonnes pratiques d'économie circulaire à la Ville de Québec. » Audrey Roberge, coordonnatrice matières résiduelles et écoresponsabilité CRE Capitale-Nationale.

Bilan de l'utilisation de l'eau de l'incinérateur : Globalement la consommation de l'eau pour l'incinérateur a connu une baisse de 31% de l'utilisation de l'eau pour l'incinérateur (en 10 ans – 2009 à 2019) M. Jean fourni des explications. Mme Boutin pose la question sur le nombre de fours nécessaires pour générer de la vapeur, et si le volume est suffisant avec peu de fours. La réponse est que 2 fours sont suffisants pour produire la quantité nécessaire.

2.3 Comité cohabitation port communauté (CCPC) Joséphine Hénault

Le comité cohabitation port communauté s'est réuni cinq fois en 2019. Plusieurs dossiers sont suivis par ce comité. Ceux qui touchent davantage le Conseil de quartier Maizerets sont le projet Laurentia avec son impact majeur sur le quartier ainsi que le dossier de la qualité de l'air en général.

Le projet Laurentia, c'est 156 navires de plus par année, 1 train de plus par jour qui fera un aller-retour et ce train sera plus long que les trains actuels (3,66 km de long), 90 camions (180 allers-retours) de plus dans le quartier, 6 jours sur 7. Une nouvelle section de voie ferrée sera également construite afin de relier le port à la gare de triage Beauport (adjacent au Domaine Maizerets) et un train fera l'aller-retour afin de charger les wagons dans la gare de triage. La Baie de Beauport sera également touchée avec un empiétement sur sa superficie. Le port tente de réduire le camionnage sur le Boulevard Henri-Bourassa en demandant aux camionneurs d'emprunter l'autoroute Félix-Leclerc et l'autoroute Dufferin-Montmorency, mais cette initiative volontaire, sans réelles répercussions pour les chauffeurs qui ne la respectent pas, n'obtient pas les résultats escomptés, le camionnage lourd sur le boulevard Henri Bourassa demeurant un irritant/problème majeur pour les citoyens du quartier. Et ce problème risque d'augmenter avec le projet Laurentia. Le début des travaux du projet Laurentia est prévu en 2021. Le Conseil de quartier sera à l'affût des prochaines étapes et poursuivra sa présence sur le CCPC.

2.4 Comité conseil « Mon environnement ma santé » Martial Van Neste | Président Membre du Comité MEMS

Nous participons à un important comité qui vise à dresser un portrait complet de l'environnement. Ce comité animé par la Santé Publique est composé de scientifiques, de fonctionnaires, de représentants des industries, de l'incinérateur, mais aussi d'autres représentants de conseil de quartier. Un premier bilan basé sur les données actuelles a été présenté. La contribution cruciale sera cependant dans le second rapport basé sur des

échantillonnages et analyses d'une grande ampleur. Nous suivons de près les travaux d'analyse et nous espérons des résultats dans la prochaine année.

3. TRANSFORMATION DU QUARTIER

3.1 Nouveau complexe hospitalier

Alain Couillard | Administrateur

Membre du Comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier

Contexte

Dans le cadre du projet de nouveau complexe hospitalier devant regrouper les fonctions des hôpitaux de l'Enfant-Jésus et de l'Hôtel-Dieu de Québec, un « comité de voisinage » a été mis sur pied en novembre 2016. Deux membres du Conseil de quartier, Martial Van Neste et Alain Couillard y participent. Ce comité comprend la direction de l'hôpital, la direction de projet de la Société québécoise des infrastructures, des représentants de la ville, du RTC ainsi que d'autres citoyens des quartiers Lairet et Vieux-Limoilou. Il vise à informer les résidents, commerçants et organismes communautaires du quartier de l'évolution du projet de construction du nouveau centre hospitalier. Il permet également à ces mêmes membres d'exprimer leurs préoccupations, de se concerter et de proposer des suggestions pour minimiser les impacts négatifs du projet sur le quartier.

La phase 1 du projet, comprenant la construction du centre intégré de cancérologie et de la nouvelle centrale d'énergie, est dorénavant bien avancée, et s'est amorcée en 2019 la phase 2 du projet qui a pour composante principale l'érection de la tour de soins critiques (échéance en 2023).

Thèmes abordés lors des rencontres en 2019

Outre les informations transmises sur l'avancement des travaux et les communications avec les citoyens, les rencontres ont permis d'aborder des thèmes divers tels la future desserte du NCH par le RTC, la vente de vapeur de l'incinérateur pour alimenter le NCH ou la reconfiguration du boulevard Henri-Bourassa et de la piste cyclable lors des travaux de la phase 2.

Interventions du conseil de quartier Maizerets en 2019

Dans le cadre des rencontres du « comité de voisinage », les membres du conseil de quartier Maizerets ont fait les interventions suivantes :

- Dépôt d'une résolution du conseil de quartier pour que soit envisagée une piste cyclable temporaire unidirectionnelle de chaque côté du boulevard Henri-Bourassa, et non bidirectionnelle d'un même côté (aménagement reconnu comme moins sécuritaire);
- Demande que des tracés alternatifs soient envisagés pour le réaménagement de la piste cyclable lors des travaux, de manière que soient limités les bifurcations et les passages à des intersections dangereuses;
- Proposition dont les enclos et les supports à vélo destinés aux futurs employés du NCH soient couverts afin de favoriser l'utilisation de ce moyen de transport;
- Demande que soient préservés dans la mesure du possible les arbres récemment plantés lorsque sera aménagée la piste cyclable temporaire;
- Demandes d'éclaircissements concernant le projet de vente de vapeur de l'incinérateur au NCH;
- Transmission de plaintes formulées par les citoyens lors des rencontres de Conseil de quartier à propos de thèmes divers tels le stationnement, le trafic sur certaines rues ou l'apparition d'un problème de vermines lors de la démolition d'un édifice.

Retombées des interventions

Dans l'ensemble, les interventions des membres du conseil de quartier Maizerets semblent avoir été prises en considération par les représentants du nouveau complexe hospitalier. Il a par exemple été mentionné que des efforts seront faits pour répondre au mieux aux demandes concernant le réaménagement de la piste cyclable (limiter les croisements, envisager des tracés alternatifs, préserver le plus possible les arbres récemment plantés).

À propos de l'achat de la vapeur de l'incinérateur, le CHU a reçu un avis favorable de la Direction de la santé publique et a décidé d'aller de l'avant dans la mesure toutefois où le nouveau complexe hospitalier demeurerait autonome du point de vue énergétique (donc pas dépendant de l'apport de vapeur de l'incinérateur).

En ce qui concerne finalement les plaintes de citoyens qui ont été relayées au comité de voisinage, des correctifs semblent avoir été apportés rapidement la plupart du temps à la satisfaction des personnes impliquées.

3.2 Enjeux de transport actif dans le quartier

Martial Van Neste | Président

Président de la Table de concertation vélo des conseils de quartier

Le quartier Maizerets est traversé par de grands axes routiers et ferroviaires qui ceinturent et coupent notre quartier. Beaucoup de citoyens sont inquiets de la circulation automobile et de la sécurité des piétons, surtout des enfants autour des écoles. Cette situation est l'héritage du fait que dans les années cinquante, Maizerets était une des premières banlieues de Québec. Cette situation fait en sorte que même si nous sommes bien desservis en termes de pistes cyclables récréatives avec la piste Montmorency et la piste Des Cheminaux, nous n'avons pas de connexions suffisantes avec le reste de Limoilou.

L'amélioration des conditions pour le transport actif (marche et vélo) est donc très importante pour le conseil et nous y travaillons.

4. VIE DÉMOCRATIQUE

4.1 Composition du conseil d'administration

Membres au 1er janvier 2019

Alain Couillard
Johanne Grondin
Joséphine Hénault
Nancy Néron
Marcel Paré
Martial Van Neste
Andrée-Anne Verret

Membres au 31 décembre 2019

Alain Couillard
Marie-Hélène Deshaies
Ève Duhaime
Joséphine Hénault
Alexandre Lambert
Jane Lefebvre
Marcel Paré
Estelle Rioux
Martial Van Neste
Andrée-Anne Verret

Administratrice sans droit de vote

Geneviève Hamelin, Conseillère municipale du district de Maizerets-Lairet

Les procès-verbaux sont rédigés par la très efficace secrétaire d'assemblée Lynda Gosselin.

4.2. Participation à des comités

Comités, sous-comités et groupes de travail internes au conseil d'administration liés à des projets subventionnés

Participation de membres du CA à des comités ou groupes de travail externes au Conseil de quartier

- Comité de vigilance de l'incinérateur de la Ville de Québec
- Comité de vigilance du Port de Québec
- Comité cohabitation Port communauté
- Table de concertation Vélo des conseils de quartier
- Comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier
- Limoilou, mon environnement, ma santé

4.3 Consultations publiques

En 2019 le Conseil de quartier a été consulté officiellement sur la demande d'autorisations d'Amicale Alfa de Québec pour un changement d'usage du bâtiment que l'organisme occupe afin de permettre un lieu de rassemblement. Consultation publique R.C.A.1V.Q. 362

Outre cette consultation publique, le Conseil de quartier a été invité à participer à plusieurs consultations de la Ville de Québec et généralement un représentant était nommé pour y participer (Vision de l'habitation, Réseau structurant de transport en commun, Politique de viabilité hivernale, etc.).

De plus, le Conseil de quartier a bénéficié de plusieurs présentations fort intéressantes qui ont permis aux membres du Conseil et aux citoyens présents d'en apprendre davantage sur divers sujets.

5. ÉTATS FINANCIERS

5.1 L'état des revenus et des dépenses pour 2019 et le bilan de fin d'année

Andrée-Anne Verret | Vice-présidente

Conseil de Quartier Maizerets						
État des résultats						
pour la période se terminant le 31 décembre 2019						
Comptes à payer au 31-12-2019						
secrétariat	\$360,00					
total	\$360,00					
Revenus de fonctionnement	Reçu	A recevoir				
Commandite MaizRêve - Caisse Desjardins de Limoilou	\$2 000,00					
Subvention MaizRêve - Ville de Québec	\$4 000,00					
Commandite MaizRêve - Sol Zanetti	\$500,00					
Sous-total (MaizRêve)	\$6 500,00					
Subvention Fonctionnement VdQ		\$1 210,00				
Subvention budget d'initiative						
Revenus totaux	\$6 500,00	\$1 210,00	\$7 710,00			
Dépenses de fonctionnement	Dépensé	Budget	Balance	A payer	Total projet	Surplus projet
Secrétariat	\$1 260,00	\$1 520,00	\$260,00	\$360,00		
Communications et site Web	\$287,44	\$450,00	\$162,56	\$0,00		
Frais de garde	\$0,00	\$50,00	\$50,00	\$0,00		
Frais bancaires	\$73,09	\$100,00	\$26,91	\$0,00		
Divers	\$0,00	\$100,00	\$100,00	\$0,00		
Total dépenses de fonctionnement	\$1 620,53	\$2 220,00	\$599,47	\$360,00		

Projets						
Écoquartier	\$40,60	\$40,60	\$0,00			
MaizRêve (fête de quartier)	\$5 707,24	\$6 500,00	\$792,76	\$213,37	\$5 920,61	\$579,39
Total des projets	\$5 747,84	\$6 540,60	\$792,76	\$0,00		
				\$573,37		
Dépenses totales	\$7 368,37					
Revenu totaux	\$6 500,00					
Revenu net	\$868,37					
En Caisse au 1 janvier 2019	\$1 133,10					
En Caisse au 31 décembre 2018	\$264,73					
Variation de l'encaisse durant l'année	\$868,37					
Dépenses non passées au compte (passif)	\$573,37					

Conseil de Quartier Maizerets		
Bilan		
au 31 décembre 2019		
Actifs		
	Encaisse	\$264,73
	Chèque fonctionnement 2019 à encaisser	\$1 210,00
Passifs		
	Compte à payer Maizerève et secrétariat	\$573,37
	Total comptes à payer	\$573,37
Avoir net		\$901,36